

Accompagnateur de Tourisme equestre

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CAVALERIE DU MOULIN - FERME
EQUESTRE - ECOLE
valerie winzen
06.87.43.58.66
cavaleriedumoulin@gmail.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau Préqualification (Niveau 2
européen)

Conditions d'accès :

Exigence préalable à l'entrée en formation : Le candidat qui souhaite entrer en formation d'accompagnateur doit être admis aux épreuves du test d'entrée en formation, qui est un examen. Pour pouvoir se présenter aux tests d'entrée en formation, le candidat doit : Être âgé de 18 minimum, Être titulaire de la licence fédérale de pratiquant en cours de validité, Être titulaire de l'attestation « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ou d'une attestation reconnue équivalente par la réglementation en vigueur, Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation, Être titulaire au minimum du Galop 6 de Pleine Nature ou du Galop 6 de Cavalier ou du Degré 2 de Tourisme Équestre ou du Degré 2 de Cavalier délivré par la FFE, Totaliser 7 jours de randonnée minimum attestés par un établissement adhérent à la FFE ou validés sur le carnet de randonnée électronique du candidat ou être titulaire du Brevet fédéral de randonneur d'argent délivré après le 01/08/2011 ou équivalent, Répondre aux exigences techniques vérifiées par deux tests de technique à cheval et d'orientation pédestre.

Prérequis pédagogiques :

Pour exercer ce métier il faut voir une bonne condition physique, être flexible, aimer le contact avec les différents publics, être organisé et aimer travailler dehors avec les équadés.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'accompagnateur de tourisme équestre est un professionnel dans les activités de tourisme équestre : Il accueille, encadre, anime et accompagne en autonomie un groupe de cavaliers dans des activités de promenades et de randonnées équestres de un à plusieurs jours en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et des équadés. A cet effet, il exerce les fonctions suivantes : Il accompagne en autonomie des cavaliers lors de promenades ou randonnées de un à plusieurs jours sur des itinéraires identifiés et entre des relais d'étapes connus en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et des équadés, Il transmet les bases de l'équitation de tourisme équestre pour permettre aux cavaliers de participer aux activités en sécurité et avec agrément, Il gère et travaille la cavalerie dont il a la charge afin de la maintenir en état, de la valoriser et de la sécuriser, Il gère les efforts, la locomotion et le mental des équadés dont il a la charge pour le respect de leur intégrité, Il assure le choix et la maintenance du matériel (bourrellerie, matelotage)...Il participe à l'organisation et la promotion des activités de tourisme équestre, de sa structure ou de la structure qui l'emploie.

Contenu et modalités d'organisation

La formation est organisée en trois unités capitalisable (UC) : UC1 : Participer au fonctionnement de la structure de tourisme équestre, UC2 : Encadrer les activités de tourisme équestre en sécurité dans le respect de la déontologie et du bien être animal, UC3 : Assurer l'éducation et la gestion de la cavalerie de tourisme équestre dans le respect de son bien être. Organisation La formation est organisée en six modules : Module 1 : Prise en charge des publics et encadrement du tourisme équestre 155 heures, Module 2 : Techniques équestres du tourisme équestre 150 heures, Module 3 : Soins et entretien des équadés et des infrastructures 80 heures, Module 4 : Gestion des Activités, environnement institutionnel et réglementaire 70 heures Stage de mise en situation professionnelle 205

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ?

Commentaires sur la parcours personnalisable pour mise en situation professionnelle

organisation de la formation après positionnement

Oui Type de parcours Individualisé

Selon le programme 35H semaine, certains weekends en randonnée

Validation(s) Visée(s)

Accompagnateur de tourisme équestre - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

passerelles pour le BPJEPS, modules validés pour le MATE

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
-----------------	--------------------	-------	------------------------	------------------	-----	-----------

00338790

du 02/01/2023 au
22/12/2023

Usseau (86)

CAVALERIE DU
MOULIN - FERME
EQUESTRE - ECOLE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00374687

du 02/01/2023 au
21/12/2024

Usseau (86)

CAVALERIE DU
MOULIN - FERME
EQUESTRE - ECOLE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00538046

du 02/12/2024 au
21/12/2025

Usseau (86)

CAVALERIE DU
MOULIN - FERME
EQUESTRE - ECOLE

MON
COMPTE
FORMATION

FPC